

## LA PLACE DES FEMMES DANS L'HISTOIRE

En 2014, la préhistorienne Marylène Patou-Mathis publiait *Madame de Néandertal*, journal intime, roman dans lequel elle met en scène la rencontre entre Néandertaliens et Sapiens. Sur un ton humoristique, et du point de vue des femmes, la préhistorienne distille les derniers apports scientifiques sur la préhistoire. Et ils nous surprennent ! En effet, traditionnellement, l'histoire des femmes est vue comme l'histoire de la lente émancipation d'une domination patriarcale. Les apports récents de la recherche historique permettent de relativiser cette vision et d'en montrer les limites. L'histoire des femmes est bien plus complexe qu'on ne l'a longtemps écrite. Nous allons tenter de donner une idée de cette complexité, en cheminant de manière chronologique.

La Préhistoire a été récemment l'objet d'une complète relecture des résultats de fouilles. Alors qu'on avait considéré que les tombes contenant des armées étaient masculines, que les squelettes robustes étaient masculins, on sait aujourd'hui grâce aux apports de la biologie moléculaire, que certains de ces restes sont féminins. Avec humour, Marylène Patou-Mathis affirme qu'il n'y a pas de preuve de sexisme à la Préhistoire. Du moins avant le Néolithique. Comme dans d'autres domaines, la Révolution néolithique que l'on a tant vantée marque peut-être une forme de recul. Mais les sources sont parcellaires et les hypothèses hasardeuses. Ce qui est maintenant avéré c'est l'existence de chasseuses dans les sociétés paléolithiques. En ce qui concerne l'existence de sociétés matriarcales et/ou matrilineaires, les spécialistes ne sont pas d'accord.

Dans l'Antiquité méditerranéenne, assez généralement, les femmes sont exclues de l'espace public. Les rares exemples de

pharaonnes égyptiennes ne doivent pas induire en erreur : elles sont numériquement faibles parmi les souverains d'Égypte, et les femmes du peuple ne profitaient pas de ces possibilités de pouvoir. Le voile pour les femmes est répandu dans tout le monde méditerranéen oriental, avec quelques nuances. En Grèce, ce sont les femmes mariées qui le portent, en Perse, ce sont les filles nubiles et les femmes pour protéger leur chasteté.

Dans l'Athènes démocratique (V<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s. avant JC), les femmes n'étaient pas citoyennes et ne pouvaient exercer de fonction politique. Aristophane les met en scène dans quelques comédies (*Lysistrata*, *L'assemblée des femmes*) pour dénoncer la décadence des institutions démocratiques de son temps, les faiblesses et les défauts des hommes. Mais il ne voit pas dans leur engagement un espoir pour la cité. En revanche, les femmes peuvent jouer un rôle majeur dans la gestion du domaine et la conduite des esclaves, en l'absence du maître de maison. Mais il s'agit de la sphère privée. Elles peuvent participer à des fêtes civiques, à des cérémonies religieuses, mais voilées et accompagnées. La fille de citoyens apporte une dot à son mari, mais qui reste sa propriété : en cas de divorce



ou de décès sans descendance de la femme, la dot est rendue au père de la mariée. Seules les femmes de citoyens pauvres, les étrangères (métèques à Athènes) et les esclaves travaillent. Ce qui est assez mal vu

des citoyens riches. La période hellénistique (III<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> s. avant J.C.) voit quelques femmes occuper des fonctions plus importantes dans les domaines religieux et politiques ; la plus célèbre est Cléopâtre VII. Mais cela reste toujours l'exception.

La civilisation chrétienne médiévale laisse une très grande place aux femmes... dans l'ordre de la Grâce (saint Augustin), mais pas dans l'ordre de la nature. Créées à l'image de Dieu, elles sont l'égal de l'homme devant Dieu et possèdent une âme immortelle, elles n'en demeurent pas moins au service de l'homme dans la vie quotidienne. Elles n'occupent pas de fonctions sacerdotales majeures, mais elles peuvent acquérir une position éminente dans la sainteté. Outre la Vierge Marie, mère de Dieu, les plus célébrées des saintes sont celles qui ont été suppliciées en raison de leur opposition à un mariage qu'elles rejetaient pour pouvoir conserver leur virginité. Le mariage chrétien pose le principe de l'égalité des époux face au consentement ; le mari ne peut répudier sa femme ou divorcer, sauf cas numériquement rares (mais dont les familles des classes dirigeantes ont tendance à abuser), en particulier en cas de cousinage trop proche. Dans la vie quotidienne le portrait est également complexe. Les femmes sont globalement soumises aux hommes : infériorité juridique, financière, moindre accès à la culture. Cependant, dans toutes les couches de la société, on voit des femmes en position de domination : à la tête de seigneuries, actives dans le monde marchand, dans l'artisanat et dans le monde rural. Elles exercent les fonctions de chef de famille en cas d'absence de l'époux ou en cas de veuvage. Dans le monde spirituel, le monarchisme leur a



permis de jouer un rôle important. Quelques femmes sont restées dans la mémoire et l'histoire : cultivées, connaissant le latin, le droit, la littérature classique ; certaines exercent un rôle politique important, mais la possibilité d'exercer de plein droit la royauté leur est refusé : Brunehaut, reine

mérovingienne, en but à une aristocratie qui lui dénie le droit de gouverner au nom de son arrière-petit-fils, fut finalement suppliciée. On enregistre peu de changements à la période moderne (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> s.), sinon que dans la haute société, la culture des salons

permet aux femmes de jouer un rôle d'influence important. Certaines femmes, très cultivées, jouent un rôle important dans le mouvement des Lumières. On peut citer Mme du Deffand ou Julie de Lespinasse.

Le XIX<sup>e</sup> siècle marque un certain nombre d'évolutions. En France, la Révolution de 1789 permet l'expression de revendications féminines, voire féministes. Olympe de Gouges en est une porte-parole, avec sa déclaration des droits de la femme et de la citoyenne. Sa phrase : « La femme a le droit de monter sur l'échafaud ; elle doit avoir également celui de monter à la Tribune. » est emblématique des aspirations politiques. Elle obtint la légalisation du divorce en 1792. Mais la Terreur, puis la République thermidorienne consacra le retour au paternalisme, renforcé par le Code Civil de Bonaparte. La Restauration accroît encore le pouvoir des hommes, puisque le divorce est de nouveau interdit (jusqu'en 1884). La femme en France est une mineure juridique et ne peut acter sans l'autorisation de son époux. Elle le restera jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. À la différence de la femme allemande, qui dans le droit prussien dispose

de plus de droits économiques et juridiques ; mais donc au sein du foyer, où elle reste soumise à son mari. Les femmes non mariées disposaient dans plusieurs droits nationaux (Prusse, Angleterre, France napoléonienne) d'une certaine indépendance, qu'elle perdait en se mariant.

Les revendications émancipatrices sont alors largement le fait de la gauche socialiste, anarchiste. La Révolution de 1848 n'aboutit pas à des avancées concrètes et est souvent marquée par des reculs dès la fin de cette année révolutionnaire (en France les clubs de femmes sont interdits). La Commune de Paris donne satisfaction à certaines revendications : reconnaissance de l'union libre, égalité salariale, interdiction de la prostitution. Des mesures plus importantes (droit de vote en particulier) devaient être prises, mais ne l'ont pas été faute de temps. De nombreuses femmes, dont Louise Michel, s'engagent pour la défense de cette expérience. La victoire des Versaillais donne un coup d'arrêt à ces progrès, mais ne tait pas les revendications.

En effet, avec l'industrialisation le modèle de la femme active économiquement s'est fortement développé. Il y a de plus en plus d'ouvrières, nettement moins bien payées que les hommes. Et sur cette question les femmes doivent lutter tant contre les patrons que contre les mouvements ouvriers masculins, largement hostiles au travail des femmes, à qui on reproche de tirer le salaire des hommes à la baisse. Un syndicalisme féminin s'organise dans les pays anglo-saxons, qui conduit à des mouvements sociaux purement féminins.

C'est le XX<sup>e</sup> siècle qui permet la réalisation de la plupart des revendications féminines et féministes. La Grande Guerre permet un engagement massif des femmes dans l'effort de guerre : ambulancières, infirmières, ouvrières... les femmes occupent de nombreux emplois laissés vacants par les hommes mobilisés (le retour du front sera

parfois difficile à négocier dans les ménages...). Cette mobilisation des femmes permet l'obtention du droit de vote en Russie (1917), en Grande-Bretagne (partiellement jusqu'en 1928), en Allemagne et dans les États issus du démantèlement de l'Empire d'Autriche-Hongrie (1918), aux États-Unis (1920). Des changements de régimes politiques leur permettent le même progrès en Turquie (1934), Espagne (1931-1939, le régime franquiste supprimant ce droit après son accession au pouvoir). Le pape Benoît XV se prononce dès 1919 pour le vote des femmes.

Le cas de la Russie, puis URSS est intéressant : la Révolution leur apporte la reconnaissance des droits égaux et d'une forme de liberté (dans le cadre du régime !) : le divorce est légalisé dès 1917 et le droit à l'avortement est reconnu en 1920. Mais les années vingt sont marquées par un retour à certaines valeurs traditionnelles, autour de la famille. Si les femmes sont massivement employées, avec des droits égaux, elles sont aussi rappelées par Staline à leurs devoirs de mères. L'État lutte alors contre le divorce et contre l'avortement. Les femmes sont aussi touchées par la terreur stalinienne : 12 à 14% des femmes sont victimes des purges à la fin des années 30 ; aux griefs habituels s'ajoutent pour les femmes celui de « parent d'un traître », pour les femmes et sœurs de communistes condamnés. Malgré tout, l'URSS est le pays qui présente une situation d'avant-garde en ce qui concerne la scolarisation, les possibilités de carrières, les droits.

C'est très différent en France, où le Sénat refuse le droit de vote en 1919, officiellement pour ne pas donner une deuxième voix au mari ou surtout au confesseur de ces dames... Le Sénat est majoritairement radical, donc anticlérical. En 1936, Léon Blum nomme trois femmes dans son gouvernement ; elles sont sous-secrétaires d'État (nom que l'on donnait alors aux actuels secrétaires d'État), mais ne sont pas électrices ! Il faut attendre 1944

pour que le Gouvernement Provisoire de la République française, dirigé par le Général de Gaulle, en reconnaissance des services rendus par les résistantes dans le cadre de la lutte contre l'occupant et contre le régime de Vichy, accorde aux femmes françaises le droit de vote. Elles votent pour la première fois le 21 avril 1945, lors des élections municipales.

La seconde partie du XX<sup>e</sup> siècle se caractérise par une émergence des femmes et une satisfaction de bien des droits. Les femmes accèdent de plus en plus couramment aux études universitaires et obtiennent des reconnaissances nationales et internationales : Marie Curie, Françoise Barré-Sinoussi, Christiane Desroche-Noblecourt, Jacqueline de Romilly pour ne prendre que des exemples français. Dans le domaine politique, des femmes accèdent aux fonctions suprêmes : Margaret Thatcher, Edith Cresson, Angela Merkel ; en passant ou non par la loi (loi française sur la parité en 2000), le pourcentage de femmes dans les instances politiques augmente (39% d'élues à l'Assemblée Nationale en 2017). Dans les domaines sociaux et sociétaux, les avancées sont très nettes : L'accès à la contraception est légalisé en France en 1967 (loi Neuwirth) ; l'IVG est légalisé en France en 1975 (loi Weil) ; l'égalité salariale est décrétée en 1983, ce qui n'empêche pas les salaires féminins de rester en moyenne de 10 à 20% inférieurs aux salaires masculins. Les études de genre apparaissent, et par-delà les polémiques, elles permettent de relire le passé selon une grille différente.

La question de la place des femmes dans les pays du Sud reste posée. Quelques femmes ont des destins hors du commun (Indirah Gandhi, Benazir Bhutto, Aung San Suu Kyi,...). La majorité connaît une situation de domination, voire de souffrances (refus d'instruction, mutilations...).

Dans la vie politique des pays du Sud, l'émergence des femmes est lente. L'exemple



de l'Afrique du Sud est cependant intéressant, quoiqu'exceptionnel. Les femmes sud-africaines se sont organisées dès 1918 pour lutter contre la domination masculine. Le combat est non seulement un combat racial, mais aussi de genre, les hommes noirs reproduisant sur leurs femmes les brimades et la domination qu'ils subissent alors de la part des Afrikaners. La politique d'apartheid conduit à une union des luttes (masculine et féminine) au profit de la libération nationale. Des femmes comme Winnie Mandela ou Albertina Sisulu s'y illustrent, en menant la lutte alors que leurs maris étaient emprisonnés. Cependant, la section des femmes de l'ANC (ANCWL) vit en marge de la section masculine (ANC). Les années 80, puis 90 permettent aux femmes de faire reconnaître leurs droits (Charte des femmes pour une égalité effective (*Women's Charter for Effective Equality* qui sera incorporée à la Constitution sud-africaine). En 1994, l'assemblée nationale sud-africaine a une présidente, fait exceptionnel. Mais la lutte reste d'actualité. Les hommes sont réticents à laisser la place et les femmes qui accèdent à de hauts postes ne sont pas exemptes de compromissions avec les hommes pour se maintenir en place. La présidente de la ligue des femmes de l'ANC a été une ministre notoirement incompétente, a soutenu puis lâché Jacob Zuma pour faire partie du gouvernement Ramaphosa. La cause des femmes en a souffert.

Dans la vie quotidienne, les femmes ont connu deux évolutions successives. D'abord, à la faveur de la colonisation, de l'industrialisation et donc de l'émigration des hommes vers les métropoles coloniales ou européennes, les femmes ont connu un durcissement de leurs conditions de vies dans les campagnes. Elles se sont trouvées responsable de la marche du foyer, mais aussi des travaux agricoles. Dans les villes, les femmes se sont insérées dans l'économie informelle (approvisionnement et services : des cantines de trottoirs jusqu'à la prostitution). Puis les femmes ont aussi quitté les campagnes pour les villes. Aujourd'hui, les ratios hommes-femmes en ville sont favorables aux femmes. Les modèles « traditionnels » disparaissent progressivement depuis une vingtaine d'années.

Pour les institutions internationales, longtemps le développement devait passer par le contrôle des naissances, voire la stérilisation des femmes. Ce qui a pu donner

lieu à des campagnes agressives de contraception forcée, voire d'avortements. On sait aujourd'hui, que la manière de favoriser le développement d'un pays est de développer l'éducation et en particulier celle des filles. Son corollaire est la baisse de la fécondité de filles devenues plus autonomes. N'hésitons pas à conclure que le progrès de la condition féminine conditionne le progrès général de l'humanité.



Bibliographie : *Wikipedia*, Article « Histoire des femmes » ; C. Gauvard & alii, *Dictionnaire du Moyen-Age* ; M. Perrot & alii, *Histoire des femmes* ; M. Perrot, *Mon histoire des femmes*, Catherine Coquery-Vidrovitch, « Histoire des Femmes d'Afrique », Clio. Histoire, femmes et sociétés [En ligne], 6 | 1997, Marianne Severin « Afrique du Sud : ce que l'ANC doit aux femmes », *Le Point*, 8 mars 2018.

## TÉMOIGNAGES

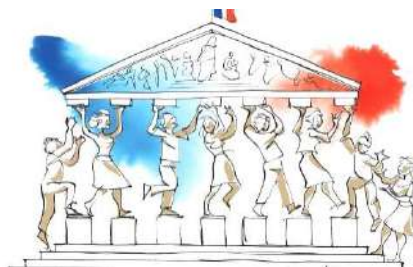
J'étais une jeune mère de famille impliquée dans la vie de ma Commune notamment au sein du comité des fêtes et auprès des écoles où étaient scolarisés mes enfants. J'exerçais le métier d'aide-soignante et, comme femme d'agriculteur je m'occupais de la compta de l'exploitation : Un emploi du temps déjà bien rempli !

Je suis entrée au Conseil municipal en 1989 à la demande du Maire qui cherchait à intégrer des femmes à son équipe. Ce n'était pas dans mes projets mais j'ai accepté. En 2001, le Maire voulait se retirer. Il m'a proposé de conduire la liste et j'ai été élue Maire. Être une femme n'a pas été un obstacle. Ma motivation c'était juste d'être au service de la population et du village. Je n'ai pas eu l'impression de faire de la politique ; ce n'était pas mon objectif.

A Nesploy, c'est en 1977 que la première femme a été élue au conseil (22 ans après que les femmes ont obtenu le droit de vote et d'être élues au sein d'un conseil municipal). En 1989, nous étions trois femmes à être élues sur 11 conseillers. Depuis il y a toujours eu au moins 3 femmes au conseil (5 pendant un mandat). Plusieurs d'entre elles ont occupé des postes d'adjointes. On les retrouvait plus facilement dans certains domaines comme le social ou

l'école. Etaient-elles écoutées autant que les hommes ? Pour les deux maires qui m'ont précédée c'était normal que des femmes aient leur place dans les débats et les décisions.

Être Maire m'a obligée à m'intéresser à tout ce qui fait la vie de la commune ; de découvrir des domaines techniques où je n'avais aucune compétences, construction, voirie, assainissement, ... Je n'imaginais pas valider une décision sans connaître le dossier. C'est beaucoup de temps passé à se documenter et à consulter les personnes compétentes.



Être une femme ne m'a pas posé de problèmes dans le fonctionnement du conseil ou des commissions, ni avec le personnel municipal. Pour ce qui est de l'administration j'ai toujours eu l'écoute et le soutien des administrations et des sous-préfets successifs quand je rencontrais une difficulté. Concernant les structures intercommunales au début c'était plus compliqué, surtout lors de mon premier mandat. Les Maires de l'époque étaient très conservateurs sur la question du rôle des femmes dans les affaires publiques. Un exemple : je siégeais au SIRIS. Un jour je découvre en même temps que les autres parents d'élèves que les tarifs de cantines avaient été augmentés. (L'affichette qui l'annonçait était à l'entête du SIRIS dont j'étais membre, mais je n'étais pas au courant !) Quand j'ai interrogé le président du SIRIS il m'a dit que je n'avais pas bien compris et m'a convoquée dans son bureau « pour m'expliquer » ; ce que j'ai refusé en disant que la question devait être tranchée en réunion de SIRIS. Ça n'a pas facilité nos relations dans un premier temps. Au quotidien, il a fallu concilier mes emplois du temps de Maire, de Mère, de salariée, et la compta de l'exploitation. La seule façon de s'en sortir c'est de bien séparer les temps consacrés à chaque chose. Ça n'a pas toujours été facile. Pour la famille mon mari est assez conciliant. Et, heureusement, mes enfants étaient déjà au collège. Dans une petite commune on doit tout faire. On est toujours en contact direct avec les administrés. Dans les villes, il y a des professionnels qui gèrent les services à la population. Nos secrétaires ont un rôle administratif et nous sollicitent au quotidien pour répondre aux demandes. J'ai eu la chance de pouvoir compter sur les adjoint(e)s. Chacun(e) s'occupait complètement de son domaine. C'est important de savoir et pouvoir déléguer. Depuis 2015 j'avais en plus la présidence de la MARPA qui s'est ajoutée à la charge de Maire. Il a fallu se répartir les dossiers différemment avec les adjoints. Aujourd'hui Il y a 69 femmes Maires dans le Loiret (**21% des Maires du Loiret, alors que le chiffre national est de 16%**). On est loin de la parité mais on progresse. Le Loiret comme la région centre sont plutôt bons dans la représentation des femmes dans les conseils municipaux pour les communes de moins de 1000 hab, d'autant que ces communes ne sont pas concernées par la loi de 1999 instaurant la parité dans les conseils municipaux. Être une femme maire aujourd'hui est quelque chose de normal même si la parité n'est pas atteinte. En 2001 l'association des Maires du Loiret organisait une réunion des femmes Maires qui réunissait celles qui le souhaitaient. Il me semble nous étions autour de 35 à 40 femmes Maire sur 334 communes dans le Loiret. Le but était le partage de nos expériences, et un soutien réciproque. Le juriste de l'association était présent à nos rencontres. Il apportait des réponses juridiques à nos questionnements. Ces rencontres nous aidaient également à être mieux reconnues dans notre rôle de Maire. Ces rendez-vous n'existent plus parce que les femmes Maires sont beaucoup plus nombreuses et leur rôle reconnu à l'égal des hommes.

Nadine Rousseau, ancienne maire de Nesploy.

J'ai bientôt 73 ans. J'ai été élevée dans une famille de 3 garçons et 2 filles : je n'ai pas souvenir de différences faites entre nous par nos parents (ou peut-être notre père était-il un peu plus sévère avec les garçons ?)

Dans ma propre famille, les tâches ménagères ont toujours été réparties sans distinction de sexe entre mes quatre enfants.

J'ai fait le métier que je voulais, orthophoniste, métier encore à l'époque très « féminin ». Ceci pour dire, que je ne connais pas la discrimination qui frappe parfois certaines femmes

dans leur vie personnelle ou professionnelle.

Dans l'église ou ailleurs, je n'ai jamais eu l'impression d'être rabaissée ou mise de côté sous prétexte que j'étais une femme.

Ceci dit, je sais que ce n'est pas du tout la réalité pour bon nombre de femmes.

Salaires moindres, mépris, moqueries, violences mêmes, rendent la vie de certaines difficiles.



Comment mener de front vie familiale et

professionnelle à l'heure où le travail des deux parents est indispensable économiquement à la vie de la famille ?

Comment avoir le même « poids » décisionnel dans l'entreprise ?

Comment, surtout, reconnaître à chacun et à chacun sa propre valeur, le « plus » qu'il ou elle va apporter ?

Car ce n'est pas tant la femme qu'il faut défendre que l'être humain : il n'y en a pas plusieurs sortes : j'ai beaucoup de mal à suivre ceux ou celles qui défendent « seulement » leur identité de femme, d'homosexuel, d'étranger, ou autres.

Je préfère qu'on se batte pour défendre l'être humain, quel qu'il soit, afin qu'il (ou elle, bien sûr !) ait une vie digne et belle.

Je pense que chacun, chacune, a quelque chose à apporter à l'humanité.

Aucun de nous n'est indispensable, mais chacun de nous est irremplaçable : car ce que nous n'aurons pas donné de nous-mêmes, personne ne pourra le faire à notre place.

PS : je ferai un petit ajout qui me tient à cœur en ce qui concerne la place de la femme dans l'église : si l'on croit vraiment à la grâce du sacrement, pourquoi refuser le diaconat aux femmes, qui sont pourtant aux premières loges du service dans notre église ?

Chantal Lambertton

### En chemin vers l'égalité Femme-Homme

Je suis né en 1953 dans une famille de 7 enfants. Mes parents étaient agriculteurs dans une ferme en polyculture élevage de l'ouest de la France. Chacun avait sa place. Papa s'occupait des cultures, des vaches, du cheval. Maman s'occupait du jardin et bien sûr de la maison, repas, linge, suivi de la scolarité des enfants. Les garçons étaient invités à aider papa et les filles donnaient un coup de main à maman. Je suis allé à l'école primaire des garçons. La mixité des écoles primaires et maternelles est arrivée en 1965.



Le dimanche matin, c'était la sortie au bourg pour aller à la messe. Les femmes rentraient par la petite porte à gauche de l'église. Les hommes rentraient sur la droite et restaient dans le fond de l'église et les plus jeunes allaient devant. À la sortie, les femmes allaient faire leurs courses à l'épicerie et à la boulangerie, les hommes allaient au bistrot. Le vendredi matin, papa allait au marché aux bestiaux et maman allait au marché alimentaire.

Lors des rencontres familiales ou amicales : les hommes se retrouvaient à la cave et les femmes dans la cuisine. Le sport sur la commune était genré : les hommes au football et les filles au basket.

La rencontre du MRJC à partir des années 1970 m'a permis de découvrir d'autres fonctionnements. J'y ai découvert l'égalité dans la pratique des responsabilités au sein du mouvement : partages des responsabilités, des tâches dans toutes les activités du mouvement lors des réunions d'équipes, des temps forts et des camps. Les réflexions sur l'orientation professionnelle m'ont aidé à comprendre la lente évolution vers l'égalité homme-femme dans les entreprises, la politique, la famille.

En 1982, nous avons fondé une famille avec Marie-O. Nous avons voulu créer un couple égalitaire. Chacun a gardé son nom de naissance. Nous avons essayé de nous répartir les tâches domestiques en fonction de nos disponibilités laissées par nos emplois respectifs.



Nous nous sommes impliqués tous les deux dans l'éducation des 4 enfants (couches, biberons, réunions de parents dans les établissements scolaires...). Nous nous sommes organisés pour avoir tous les deux une vie associative. Dans la réalité, j'ai fait plus de bricolage dans la maison et je me suis moins occupé du linge, de la cuisine.

Avons-nous éduqué nos garçons et nos filles dans une perspective égalitaire ? Je ne sais pas, il faudrait leur demander. Il me semble que les couples formés par nos enfants sont plus égalitaires que ceux de

notre génération. L'égalité femme-homme dans la sphère domestique a progressé d'une génération à l'autre.

Michel Brosset

## Femmes en Église

Par Elisabeth Saint-Guily

Mars 2022

Quand j'étais enfant, dans les années 90, je voulais servir la messe. Nous habitions à Rambouillet, en banlieue Ouest parisienne. Dans cette paroisse conservatrice, les filles ne pouvaient pas être enfants de chœur. Heureusement, mes parents ont trouvé une autre paroisse dans un village à côté, où je fus accueillie à bras ouvert ! On manquait de servant d'autel. Je crois que cet événement a été ma première rencontre avec le sexisme. Jusqu'ici, j'avais eu de la chance, dans ma famille, à l'école et dans mes activités sportives et musicales.

J'ai continué mon chemin en Eglise, ma première communion, les scouts, la profession de foi... J'avais des ami-e-s protestant-e-s réformé-e-s. On allait ensemble au culte et à la messe

de temps en temps. J'ai vu des femmes pasteures. Et je me suis dit que cela était bon. Pourquoi l'Eglise catholique n'ordonne-t-elle pas des femmes prêtres ?

Je joue de la musique dans les célébrations, depuis mon adolescence. De ce fait, j'ai côtoyé les équipes paroissiales, à Lille quand j'étais étudiante, puis à Avesnes sur Helpe, en territoire rural, où je vis depuis 2005. Beaucoup de femmes, qui rendent d'énormes services dans l'Eglise. Surtout en milieu rural ! Mais toujours au moins un homme qui dirige : le prêtre, qui change tous les 6 ans en moyenne. Certains prêtres de notre paroisse ont contribué à une gouvernance partagée, avec les laïcs, femmes et hommes. D'autres au contraire, ont exercé une autorité autoritaire... Je trouve cela fatigant, d'être soumis aux aléas du casting du curé ! Finalement, c'est comme pour la politique, sauf que dans l'Eglise catholique, les fidèles n'ont pas le droit de vote ! Et les contre-pouvoirs sont peu développés.

Heureusement qu'il nous est donné de vivre aussi notre foi dans les mouvements, les associations, les lieux d'Eglise en rural, où nous vivons une gouvernance plus en phase avec la Société actuelle, au niveau égalité des genres et démocratie participative.

Je suis mariée avec une femme, et j'ai milité dans l'Eglise et dans la Société contre les LGBT phobies. C'est par cette expérience, que j'ai pu me cultiver sur le féminisme, pour mieux analyser les mécanismes de la domination masculine. Car le sexisme et l'homophobie ont une racine commune. Il y a un livre qui m'a particulièrement marqué et que je vous recommande : « Le déni, enquête sur l'église et l'égalité des sexes » de Maud Amandier et Alice Chablis, paru en 2014. Les autrices, qui ont dû prendre des pseudonymes pour publier cet ouvrage chez Bayard, ont travaillé en profondeur les textes bibliques et les encycliques des papes, pour nous montrer comment « Ils sont au pouvoir, elles sont au service ». En particulier, dans notre culture catholique, comment sous couvert d'exercer le pouvoir « comme un service » les prêtres confisquent ce pouvoir aux laïcs, hommes et femmes. Et nous empêchent aussi de dénoncer ces abus de pouvoir, en déguisant cet autoritarisme en un « service ». Elles ont été visionnaires, pour dénoncer le cléricalisme !

Au final, je dirais que l'Eglise catholique n'est pas mieux que les autres institutions. Elle participe à la domination masculine dans la Société. Heureusement que nous pouvons revenir à la source : les rencontres de Jésus avec les hommes et les femmes de son temps, racontées dans les évangiles. Des rencontres qui relèvent les gens, au-delà des barrières sociales. En particulier en ce qui concerne la place des femmes en Palestine il y a 2 000 ans. Elles ont bravé leur peur. Elles sont sorties. Et elles furent les premières témoins de la résurrection !

